

# Rapport financier consolidé

## Exercice terminé le 31 décembre 2025

Ville de Mirabel | 74005 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Mirabel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et j'atteste de sa véracité.

Signataire  
Jeannic D'Aoust

Date  
*Jeannic D'Aoust*<sup>1.1</sup> 15 juin 2026

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	34
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	36
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	37
Situation financière par organismes	38
Charges par objets	39
Fonds local d'investissement	40
Fonds local de solidarité	42
Excédent (déficit) accumulé	44
Avantages sociaux futurs	48

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	56
Analyse des charges consolidées	68

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la  
Ville de Mirabel

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la VILLE DE MIRABEL (la « Ville ») incluant son organisme contrôlé et sa quote-part lui revenant dans le partenariat auquel elle participe (le « groupe »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2025 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Ville aurait dû procéder à la comptabilisation, aux 31 décembre 2025 et 2024, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Ville, n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier consolidé.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, tout comme nous l'avons fait pour les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Observations - Informations financières établies à des fins fiscales**

Nous attirons l'attention sur le fait que le groupe inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.*

Comptables professionnels agréés



CATHERINE MILLETTE, CPA auditrice

AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.

Saint-Jérôme, le 15 juin 2026

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	92 322 000	93 775 975	86 920 804
Compensations tenant lieu de taxes	2	3 557 200	3 719 264	3 154 751
Quotes-parts	3			
Transferts	4	15 281 400	12 632 616	28 520 841
Services rendus	5	9 506 347	10 865 237	10 482 245
Imposition de droits	6	13 593 200	16 882 428	15 086 637
Amendes et pénalités	7	3 187 600	3 256 956	2 982 620
Revenus de placements de portefeuille	8	1 000 000	1 418 882	1 646 418
Autres revenus d'intérêts	9	2 177 250	2 144 722	3 416 605
Autres revenus	10	8 746 900	5 963 176	4 697 960
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	149 371 897	150 659 256	156 908 881
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	14 075 700	12 944 643	11 084 647
Sécurité publique	15	26 102 000	25 614 529	24 057 921
Transport	16	32 823 900	32 190 937	30 581 614
Hygiène du milieu	17	32 774 900	27 854 467	29 525 711
Santé et bien-être	18			6 021 970
Aménagement, urbanisme et développement	19	6 885 500	6 638 777	6 181 282
Loisirs et culture	20	25 596 365	28 713 998	26 958 742
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	6 785 832	6 804 154	6 178 570
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	145 044 197	140 761 505	140 590 457
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	25	4 327 700	9 897 751	16 318 424
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		388 713 835	372 395 411
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		388 713 835	372 395 411
<b>Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice</b>	29		398 611 586	388 713 835

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	43 984 222	35 570 513
Débiteurs (note 5)	2	54 159 840	51 044 580
Prêts (note 6)	3	1 039 372	1 085 866
Placements de portefeuille (note 7)	4	37 619 738	36 710 600
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	136 803 172	124 411 559
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	43 256 622	46 376 679
Revenus reportés (note 11)	12	25 168 052	20 754 351
Dette à long terme (note 12)	13	162 849 061	161 332 849
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	3 263 000	3 711 000
Autres passifs (note 14)	15		
	16	234 536 735	232 174 879
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(97 733 563)	(107 763 320)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	495 297 814	495 251 485
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	655 061	655 061
Stocks de fournitures	20	41 370	42 980
Actifs incorporels achetés (note 17)	21	15 366	
Autres actifs non financiers (note 18)	22	335 538	527 629
	23	496 345 149	496 477 155
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	398 611 586	388 713 835
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	398 611 586	388 713 835
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	398 611 586	388 713 835

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	4 327 700	9 897 751	16 318 424
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	59 316 000)(	26 798 464)(	45 740 432)
Produit de cession	3	15 000	103 472	88 739
Amortissement	4	27 640 000	26 571 369	25 329 128
(Gain) perte sur cession	5	(15 000)	77 294	(30 706)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(31 676 000)	(46 329)	(20 353 271)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		1 610	2 940
Variation des actifs incorporels achetés	11		(15 366)	
Variation des autres actifs non financiers	12		192 091	(97 469)
	13		178 335	(94 529)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	(27 348 300)	10 029 757	(4 129 376)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(107 763 320)	(103 633 944)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(107 763 320)	(103 633 944)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(97 733 563)	(107 763 320)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	9 897 751	16 318 424
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	26 571 369	25 329 128
Amortissement des actifs incorporels achetés (note 17)	3		
Autres			
▪ Réduction de valeur des prêts et des placements	4.1	24 426	95 805
▪ Perte (gain) sur cession d'immobilisation	4.2	77 294	(30 706)
▪ Contributions des promoteurs	4.3	(2 751 444)	(1 327 856)
	5	33 819 396	40 384 795
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(3 115 260)	(17 310 141)
Autres actifs financiers	7		628 254
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	(632 799)	3 287 497
Revenus reportés	9	4 413 701	42 608
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(448 000)	(510 000)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	1 610	2 940
Autres actifs non financiers	13	192 091	(97 469)
	14	34 230 739	26 428 484
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15 (	26 549 644)(	40 994 219)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	103 472	88 739
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17 (	)	)
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(26 446 172)	(40 905 480)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20 (	467 870)(	657 683)
Remboursement ou cession	21	434 199	513 690
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22 (	853 399)(	10 788 063)
Cession	23		
	24	(887 070)	(10 932 056)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	25	22 865 000	42 086 500
Remboursement de la dette à long terme	26 (	21 482 276)(	39 458 761)
Variation nette des emprunts temporaires	27		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	133 488	(133 809)
Autres			
▪	29.1		
	30	1 516 212	2 493 930
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	31	8 413 709	(22 915 122)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	32	35 570 513	58 485 635
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	33		
Solde redressé	34	35 570 513	58 485 635
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	35	43 984 222	35 570 513

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville de Mirabel a été constituée, le 1er janvier 1971, en vertu de la *Loi sur les cités et villes*.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15, S23 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant l'organisme qu'elle contrôle et le partenariat auquel elle participe.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariats**

Les états financiers consolidés incluent la quote-part attribuée à la Ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de l'organisme contrôlé faisant partie de son périmètre comptable ou de son partenariat auquel elle participe. Cette consolidation se fait ligne par ligne.

**a) Périmètre comptable**

Le périmètre comptable de la Ville comprend l'organisme paramunicipal suivant dans la proportion indiquée :

- La Corporation pour la protection de l'Environnement à Mirabel (CPEM) inc. est consolidée à un taux de 100 %.

**b) Partenariats**

Le partenariat de la Ville comprend l'organisme paramunicipal suivant dans la proportion indiquée :

- La Régie intermunicipale du parc du Domaine Vert est consolidée à un taux de 25 %.

**B) Comptabilité d'exercice**

La Ville utilise la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les revenus et les charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers de la Ville de Mirabel, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction. Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des propriétés destinées à la revente, la dépréciation des actifs financiers, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

Le principal élément pour lequel une estimation importante a été effectuée est l'obligation au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite à prestations déterminées. Pour estimer ce montant, la direction doit formuler diverses hypothèses qu'elle considère raisonnables, notamment à l'égard des taux d'inflation, d'actualisation et de mortalité. Elle prend aussi en considération le niveau des futures augmentations de salaires et l'âge de retraite des employés. Toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur l'excédent (déficit) et sur la situation financière de la Ville. La charge liée aux prestations de retraite du personnel pourrait augmenter ou diminuer au cours d'exercices à venir de la manière décrite dans la méthode comptable sur les avantages sociaux futurs. Les renseignements relatifs aux montants de cette obligation apparaissent à la page S24.

**C) Actifs financiers****Trésorerie et équivalent de trésorerie**

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements de portefeuille dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

**D) Passifs****Revenus reportés**

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux et du Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques, sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers consolidés. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers consolidés dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

**E) Actifs non financiers**

De par leur nature, les actifs non financiers de la Ville sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels autres que les éléments incorporels achetés ne sont pas constatés dans les états financiers de la Ville.

**Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût propre.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

### Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur et, le cas échéant, toute obligation liée à la mise hors service des immobilisations. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes :

Bâtiments :	
Bâtiments	40 ans
Rénovations majeures	15 ans
Infrastructures :	
Eau potable et eaux usées	35 ans
Système d'éclairage de rues, parcs	20 ans
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	15 et 30 ans
Autres infrastructures	10 et 35 ans
Ameublement et équipement de bureau :	
Meubles et ameublements	10 ans
Équipements informatiques	5 ans
Machinerie, outillage, équipement et véhicules :	
Camions incendie	20 ans
Machinerie lourde	10 ans
Autres	3, 5 et 10 ans

### F) Revenus

#### Taxes

Les taxes sont constatées lors du dépôt du rôle de perception initial à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ce rôle. Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées à partir de la date de prise d'effet des certificats émis par l'évaluateur.

#### Compensations tenant lieu de taxes

Les compensations tenant lieu de taxes sont constatées lorsqu'une demande de paiement a été effectuée, sauf pour celles provenant du gouvernement du Québec et de ses entreprises où la constatation survient lorsque les sommes sont encaissées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Transferts**

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le cédant et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf s'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

**Services rendus**

Les services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

**Imposition de droits**

Les revenus de licences et permis sont constatés au moment de la délivrance du permis au payeur.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date d'inscription du transfert par l'Officier de publicité foncière.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

**Amendes et pénalités**

Les revenus liés à l'imposition d'amendes ou de pénalités sont constatés lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever les sommes en cause. Lorsque les dispositions législatives ou réglementaires applicables prévoient un délai de contestation ou requièrent une réponse à l'accusation de la part de l'assigné, les revenus ne sont constatés que lorsque ces événements ont eu lieu.

**Revenus de placements de portefeuille**

Les revenus de placements de portefeuille sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les intérêts sur les dépôts en banque et les placements de portefeuille, s'il y a lieu.

**Autres revenus d'intérêts**

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les revenus d'intérêts non associés aux dépôts en banque et aux placements de portefeuille, notamment sur les arriérés de taxes.

**Autres revenus**

Les revenus rattachés à la cession d'actifs sont comptabilisés comme revenus à la date de l'acte de transfert.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) offert par la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- Les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- Plan d'incitation et de reconnaissance (volet 1 et volet 2);
- Programme supplémentaire de retraite.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et nets d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués au 31 décembre 2025 selon la méthode suivante : valeur lissée sur une période de 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants, à l'exception du Volet 1, où les gains et pertes sont amortis selon la moyenne d'espérance de vie des participants inactifs. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses à taxer ou à pourvoir.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- Pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de ces dettes concernées. Ce montant ne fait l'objet d'aucune affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Éléments présentés à l'encontre des DCTP :

- Financement des activités de fonctionnement : représente la part des frais reportés financés à long terme qui n'a pas encore été imputée aux activités de fonctionnement. Ce montant est amorti au même rythme que l'amortissement des frais reportés concernés, soit linéairement sur cinq ans. Cet amortissement fait l'objet d'une affectation créditrice aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.
- Prêts octroyés dans le cadre du FLI et FLS : au fur et à mesure du remboursement en capital des prêts concernés. Ce montant ne fait l'objet d'aucune affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

**I) Instruments financiers**

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif et autres actifs financiers sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classées dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

### *Prêts*

Les prêts, y compris les intérêts courus et à recevoir, sont comptabilisés au coût après amortissement. Des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux emprunteurs. Ultérieurement, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés aux résultats à la provision pour moins-value.

La Ville évalue annuellement l'existence d'une indication objective de dépréciation ou de changement dans l'évaluation de ses prêts. Pour fins d'évaluation de la provision, les prêts sont évalués en fonction de taux de probabilité de défaut par type de prêt, en tenant compte des sûretés.

Un prêt est radié lorsque l'emprunteur est en liquidation ou a cessé tout remboursement. Les recouvrements subséquents sont inscrits aux revenus de l'exercice où ils seront recouvrés.

### *Placements de portefeuille*

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Ville tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût;
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles;
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille constitué de fonds communs cotés sur un marché actif a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé à l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassé à l'état des résultats.

### *Dettes à long terme*

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

De plus, la Ville a choisi d'inclure dans les montants des versements estimatifs pour les prochains exercices présentés à la note 12, le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus.

**J) Autres éléments**

**Affectation**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

**3. Modification de méthodes comptables**

S.O.

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2025	2024
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	43 969 222	35 569 391
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	15 000	1 122
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	43 984 222	35 570 513
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	)(	)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>43 984 222</b>	<b>35 570 513</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	32 683 909	31 710 009
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	9 764 000	27 561 500

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**5. Débiteurs**

		2025	2024
Taxes municipales	9	5 383 135	5 850 691
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	18 787 677	17 050 922
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	18 453 227	17 593 231
Organismes municipaux	13	408 909	613 638
Autres			
▪ Entreprises et individus	14.1	4 260 998	4 346 439
▪ Droits de mutation	14.2	6 865 894	5 589 659
	15	54 159 840	51 044 580
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	10 455 786	7 254 717
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	10 455 786	7 254 717
Montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	21		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	22	1 175 037	1 736 889
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	23	202 954	232 329
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	24	13 586 496	12 463 543
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	25	270 741	421 536
Ministère de la Culture et des Communications	26	299 439	531 988
Autres ministères/organismes	27	4 428 047	3 401 526
	28	18 787 677	17 050 922

**Note**

La valeur comptable des débiteurs, excluant les taxes municipales et tenant lieu de taxes, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités et les subventions, est d'un montant de 4 145 699 \$ (2024 - 3 966 359 \$).

Les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,67 % à 4,72 % et viennent à échéance de 2032 à 2045. Les encaissements relatifs à ces débiteurs au cours des prochains exercices sont les suivants :

2026	-	614 343 \$
2027	-	635 041 \$
2028	-	656 477 \$
2029	-	678 681 \$
2030	-	682 157 \$
2031 et suivantes	-	7 189 087 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**6. Prêts**

		2025	2024
Prêts à un office d'habitation	29		
Prêts à un fonds d'investissement	30		
Autres			
▪ Prêts aux entreprises	31.1	1 039 372	1 085 866
	32	1 039 372	1 085 866
Provision pour moins-value déduite des prêts	33	457 075	444 780

**Note**

Les prêts aux entreprises portent intérêt à des taux qui varient de 3 % à 8,3 % et viennent à échéance de 2026 à 2030. Les encaissements relatifs à ces prêts au cours des prochains exercices sont les suivants :

2026 -	66 132 \$
2027 -	- \$
2028 -	238 838 \$
2029 -	180 099 \$
2030 -	554 303 \$

**7. Placements de portefeuille**

		2025	2024
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	34	405 356	349 616
Autres placements	35	37 214 382	36 360 984
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	36		
Autres placements	37		
	38	37 619 738	36 710 600
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	39	7 544 000	7 544 000
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	40		

**Note**

Les autres placements de portefeuille sont constitués de dépôts à terme et d'obligations. Les dépôts à terme portent intérêt à des taux qui varient de 3,05 % à 3,75 % et les obligations portent intérêt à des taux qui varient de 1,1 % à 5,5 %. Ces autres placements viennent à échéance de 2026 à 2030.

2026 -	6 769 273 \$
2027 -	1 833 000 \$
2028 -	12 747 109 \$
2029 -	2 135 000 \$
2030 -	13 730 000 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**8. Autres actifs financiers**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Propriétés destinées à la revente (note 16)	41	
Autres		
▪	42.1	
	43	

**Note****9. Emprunts temporaires**

La Ville de Mirabel dispose d'une marge de crédit de 8 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel. Au 31 décembre 2025, la marge de crédit est inutilisée.

**10. Crédoeurs et charges à payer**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>	
Fournisseurs	44	14 467 539	14 829 016
Salaires et avantages sociaux	45	9 007 364	9 362 988
Dépôts et retenues de garantie	46	14 139 495	15 009 455
Provision pour contestations d'évaluation	47	294 425	603 207
Autres			
▪ Gouvernements et ses entreprises	48.1	1 230 329	2 624 359
▪ Intérêts courus sur la dette à long terme	48.2	1 107 448	1 032 940
▪ Organismes municipaux	48.3	3 010 022	2 914 714
	49	43 256 622	46 376 679

**Note**

La valeur comptable des crédoeurs et autres charges à payer, excluant les taxes à la consommation à payer, les avantages sociaux à payer et la provision pour contestation d'évaluation, est d'un montant de 39 531 994 \$ (2024 - 42 636 962 \$).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**11. Revenus reportés**

		2025	2024
Taxes perçues d'avance	50		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	51	882 905	355 913
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	52	9 740	
Accès entreprise Québec	53	10 850	
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	54		
Autres			
▪ Véloce III (MTQ) et autres	55.1	1 680 000	1 680 000
▪ Accélérer la transition climatique locale (ATCL)	55.2	1 350 011	1 308 890
▪ Vitalisation du Fonds régions et ruralité - Volet 3	55.3	1 164 418	849 481
▪ Autres	55.4	1 364 124	955 250
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	56	9 029 382	7 023 996
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	57	1 301 556	1 621 380
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59	7 289 616	5 820 600
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61	564 174	529 249
Autres			
▪ Autres	62.1	521 276	609 592
	63	25 168 052	20 754 351

**Note**

Les montants des rentrées grevées d'affectations d'origine externe s'élèvent à 2 963 180 \$ (2024 - 3 075 064 \$) pour le Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques, à 663 426 \$ (2024 - 1 070 774 \$) pour le Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels et à 1 469 016 \$ (2024 - 1 877 600 \$) pour le Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux. Les montants constatés à titre de revenus au cours de l'exercice s'élèvent respectivement à 957 794 \$ (2024 - 2 627 986 \$), à 983 250 \$ (2024 - 590 561 \$) et à 0 \$ (2024 - 0 \$).

Les paiements de transfert comptabilisés à titre de revenus reportés totalisent 6 441 558 \$ (2024 - 5 149 634 \$). Ils sont constitués de sommes reçues des gouvernements ou d'organismes gouvernementaux dans le cadre de différents programmes de subvention se rapportant principalement au transport en commun et à l'habitation. Les montants des rentrées concernant ces paiements de transfert s'élèvent à 1 964 823 \$ (2024 - 2 846 493 \$) Les sommes seront constatées à titre de revenus lorsque la Ville respectera les stipulations prévues aux ententes ou réalisera les travaux déterminés, selon des échéances établies. Les sommes constatées à titre de revenus au cours de l'exercice s'élèvent à 672 899 \$ (2024 - 6 009 922 \$).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2025	2024
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,20	5,00	2026	2053	64	161 478 050	160 272 500
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises			2030	2032	66	2 266 892	2 266 892
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres	4,00	4,00	2026	2032	69	302 174	125 000
					70	164 047 116	162 664 392
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 1 198 055)	( 1 331 543)
					72	162 849 061	161 332 849

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2025
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2026	73		24 842 775		12 174	24 854 949
2027	74		43 120 200			43 120 200
2028	75		26 346 725			26 346 725
2029	76		21 415 350			21 415 350
2030	77		18 858 000		1 746 942	20 604 942
2031 et plus	78		26 895 000		809 950	27 704 950
	79		161 478 050		2 569 066	164 047 116
Intérêts et frais accessoires	80		( )		( )	( )
	81		161 478 050		2 569 066	164 047 116

**Note**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices incluent le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus. Les montants des refinancements par année sont les suivants :

2026	- 12 678 000 \$
2027	- 32 794 000 \$
2028	- 18 541 000 \$
2029	- 15 669 000 \$
2030	- 16 668 000 \$
2031 et suivantes	- 26 895 000 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**13. Avantages sociaux futurs**

	2025	2024
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (509 000)	(1 001 000)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (2 754 000)	(2 710 000)
	84 (3 263 000)	(3 711 000)
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 3 178 000	2 679 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 177 000	3 000
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88 125 184	92 428
Régimes de retraite des élus municipaux	89 124 034	122 230
	90 3 604 218	2 896 658

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

	2025	2024
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres	93.1	
▪	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97 ( ) ( )	
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

La direction n'a pas complété ses travaux relatifs à l'identification et à l'évaluation de ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la date des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	101	103 142 952	4 219 928	855 051	106 507 829
Eaux usées	102	199 377 876	2 448 420	1 190 719	200 635 577
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	217 770 945	13 881 378	5 853 399	225 798 924
Autres					
▪ Autres infrastructures	104.1	60 685 588	3 348 012	742 825	63 290 775
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	123 686 942	902 298	109 791	124 479 449
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	24 568 799	3 587 897	2 657 769	25 498 927
Ameublement et équipement de bureau	109	4 444 708	403 259	73 551	4 774 416
Machinerie, outillage et équipement divers	110	9 561 459	377 130	210 969	9 727 620
Terrains	111	47 664 932	1 792 400		49 457 332
Autres	112	4 025 979	452 407		4 478 386
	113	794 930 180	31 413 129	11 694 074	814 649 235
Immobilisations en cours	114	6 074 770	(4 614 665)		1 460 105
	115	801 004 950	26 798 464	11 694 074	816 109 340
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	116	43 421 851	2 960 292	855 052	45 527 091
Eaux usées	117	87 694 453	5 759 395	1 190 719	92 263 129
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	82 435 669	8 679 646	5 853 399	85 261 916
Autres					
▪ Autres infrastructures	119.1	27 061 060	2 741 393	742 825	29 059 628
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	36 825 925	3 352 292	109 791	40 068 426
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	15 451 394	2 003 787	2 477 003	14 978 178
Ameublement et équipement de bureau	124	3 405 859	283 425	73 550	3 615 734
Machinerie, outillage et équipement divers	125	6 762 975	510 472	210 969	7 062 478
Autres	126	2 694 279	280 667		2 974 946
	127	305 753 465	26 571 369	11 513 308	320 811 526
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	128	495 251 485			495 297 814
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	131				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2025	2024
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134	655 061	655 061
	135	655 061	655 061
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	655 061	655 061

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>				
▪ Site WEB	138.1	15 366		15 366
	139	15 366		15 366
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>				
▪	140.1			
	141			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	142	15 366		15 366

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2025	2024
Frais payés d'avance			
▪ Assurances, contrats et fournitures	143.1	335 538	527 629
Autres			
▪	144.1		
	145	335 538	527 629

**Note****19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée jusqu'en 2030 par contrats pour la collecte, le transport et l'élimination des déchets, des matières organiques et recyclables, également pour le déneigement des chemins et des édifices. Pour les services d'évaluateurs externes jusqu'en 2026. De plus, la Ville s'est engagée par contrats jusqu'en 2042 pour des services intermunicipaux d'approvisionnement en eau potable. Le solde de ces engagements pour ces contrats s'établit à 120 863 600 \$ (les taxes sont incluses dans ce montant si applicable).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2026	- 35 605 800 \$
2027	- 18 771 900 \$
2028	- 18 771 300 \$
2029	- 17 250 600 \$
2030	- 10 289 000 \$
2031 et suivantes	- 20 175 000 \$

**20. Droits contractuels**

La Ville de Mirabel a conclu des baux à long terme relativement à des structures d'affichage publicitaire et autres, pour un total de 4 478 700 \$.

Les paiements minimums redevables au cours des prochains exercices sont les suivants :

2026	- 704 100 \$
2027	- 679 600 \$
2028	- 658 100 \$
2029	- 530 900 \$
2030	- 401 200 \$
2031 et suivantes	- 1 504 800 \$

Dans le cadre de ses opérations, la Régie a conclu des accords à long terme échéant jusqu'en 2073 donnant lieu à des droits contractuels. Au cours des cinq prochains exercices, un montant de 749 000 \$ sera encaissé. La portion attribuable à la Ville de Mirabel sera de 187 300 \$.

De plus, dans le cadre de ses opérations, la CPEM a conclu des accords à long terme qui ont donné lieu à des droits contractuels d'un montant de 605 800 \$, lesquels seront encaissés au cours des deux prochains exercices.

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2025	2024
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪ Centre hébergement multiservices Mirabel	146.1	350 000	350 000
	147	350 000	350 000
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	148.1		
	149		
	150	350 000	350 000

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Cautionnement pour un montant maximum de 350 000 \$ sur une période de 10 ans, relativement à un prêt en faveur du Centre d'hébergement multiservices de Mirabel.

**B) Auto-assurance**

S.O.

**C) Poursuites**

Dans le cadre d'un projet de construction, l'entrepreneur réclame un montant additionnel de 2 175 000 \$ à la retenue contractuelle usuelle déjà enregistrée aux livres de 1 220 580 \$. De plus, dans le cadre d'un dossier d'expropriation, la partie expropriée réclame un montant additionnel à l'indemnité additionnelle prévue de 18 600 000 \$ ainsi qu'une somme de 100 000 \$ à titre de dommages et intérêts. La Ville conteste le bien-fondé de ces réclamations. À ce jour, il est impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges et les montants que la Ville pourrait, le cas échéant, devoir verser. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

**D) Autres**

**Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) ( la Loi) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a confirmé le jugement de la Cour supérieure du Québec en rejetant tous les appels et les appels incidents concernant le jugement sur la contestation de la constitutionnalité de la Loi RRSM. À titre de rappel, les principales conclusions du jugement de la Cour supérieure étaient que les dispositions de la Loi RRSM relatives aux participants actifs ne sont pas inconstitutionnelles. Toutefois, les dispositions permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes des retraités sont inconstitutionnelles. Des demandes d'autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada ont été déposées en août 2023 et rejetées en avril 2024, mettant fin à cette portion du débat. Maintenant, la Cour supérieure du Québec devra juger des mesures de réparation afin de compenser les participants retraités pour qui l'indexation a été suspendue en partie ou en totalité à compter du 1er janvier 2017. Il faudra donc patienter jusqu'à la fin des procédures, avant de connaître la hauteur des conséquences financières pour entités municipales et les régimes concernés.

Puisque le régime de la Ville de Mirabel n'a pas suspendu l'indexation automatique des rentes des participants retraités, les incidences de la Loi RRSM sont déjà entièrement reflétées dans les états financiers consolidés.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**23. Éléments sans effet sur la trésorerie**

Au cours de l'exercice, la Ville a reçu des immobilisations de la part des promoteurs d'une valeur de 2 751 444 \$ (2024 - 1 327 856 \$). Ces immobilisations ont été comptabilisées au coût encourus par les promoteurs, avec en contrepartie un revenu de contribution équivalent. En plus des acquisitions d'immobilisations corporelles présentées dans les activités d'investissement, la Ville a acquis des immobilisations corporelles, présentées dans les créditeurs et charges à payer au 31 décembre 2025, au montant de 9 622 129 \$ (2024 - 12 124 753 \$). De plus, la CPEM a acquis des immobilisations incorporelles, présentées dans les créditeurs et charges à payer au 31 décembre 2025, au montant de 15 366 \$ (2024 - 0 \$).

**24. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**25. Données budgétaires**

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par la Ville et des budgets adoptés par l'organisme contrôlé et le partenariat auquel elle participe, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la Ville est également présentée dans les informations sectorielles.

**26. Instruments financiers****Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités, aux prêts et aux placements de portefeuille.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

### *Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs excluant les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2025	2024
Non en souffrance	4 260 976 \$	4 120 319 \$
En souffrance :		
plus de 12 mois	259 458 \$	610 377 \$
	4 520 434 \$	4 730 696 \$
Moins la provision pour créances douteuses	(374 735)\$	(764 337)\$
	4 145 699 \$	3 966 359 \$

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	764 337 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	120 744 \$
Montants recouverts	(510 346)\$
Solde à la fin	374 735 \$

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

### *Prêts*

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-value, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

La Ville estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées puisque les dettes correspondantes devraient faire l'objet d'une radiation d'un montant équivalent à celui des créances irrécouvrables, le cas échéant.

À la date de mise au point définitive des états financiers consolidés, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-value est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

Les variations, au cours de l'exercice, de la provision pour moins-value sur les prêts s'établissent comme suit :

Solde au début	444 780 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	12 295 \$
Montants recouverts	- \$
Solde à la fin	457 075 \$

#### *Placements de portefeuille*

La Ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La Ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<b>31 décembre 2025</b>	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	39 531 994 \$	- \$	- \$	- \$	39 531 994 \$
Dettes à long terme	24 854 949 \$	69 466 925 \$	40 273 350 \$	29 451 892 \$	164 047 116 \$
	<u>64 386 943 \$</u>	<u>69 466 925 \$</u>	<u>40 273 350 \$</u>	<u>29 451 892 \$</u>	<u>203 579 110 \$</u>

<b>31 décembre 2024</b>	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	42 636 962 \$	- \$	- \$	- \$	42 636 962 \$
Dettes à long terme	21 479 450 \$	64 063 975 \$	43 595 075 \$	33 525 892 \$	162 664 392 \$
	<u>64 116 412 \$</u>	<u>64 063 975 \$</u>	<u>43 595 075 \$</u>	<u>33 525 892 \$</u>	<u>205 301 354 \$</u>

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts, les placements de portefeuille et la dette à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les emprunts temporaires.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Considérant que la Ville comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Ville prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer l'excédent annuel lié aux activités de 2025 d'un montant de 375 000 \$.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	Réalizations 2024		Budget 2025		Réalizations 2025			Total consolidé
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenaires		
<b>Revenus</b>								
<b>Fonctionnement</b>								
Taxes	1	86 920 804	92 322 000	93 737 725			93 737 725	
Compensations tenant lieu de taxes	2	3 154 751	3 557 200	3 719 264			3 719 264	
Quotes-parts	3					162 177		
Transferts	4	14 713 418	10 615 200	10 706 732		5 428	10 712 160	
Services rendus	5	9 322 308	9 088 100	9 584 082		4 740 754	10 865 237	
Imposition de droits	6	13 123 799	13 145 500	16 430 495			16 430 495	
Amendes et pénalités	7	2 982 620	3 187 600	3 256 956			3 256 956	
Revenus de placements de portefeuille	8	1 646 418	1 000 000	1 415 004		3 878	1 418 882	
Autres revenus d'intérêts	9	3 384 994	2 171 000	2 125 944		18 778	2 144 722	
Autres revenus								
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	10							
Autres	11	1 286 444	244 800	747 139			747 139	
Effet net des opérations de restructuration	12							
	13	136 535 556	135 331 400	141 723 341		4 931 015	143 032 580	
<b>Investissement</b>								
Taxes	14			38 250			38 250	
Quotes-parts	15							
Transferts	16	13 760 145	4 666 200	1 809 970		110 486	1 920 456	
Imposition de droits	17	1 962 838	447 700	451 933			451 933	
Autres revenus								
Contributions des promoteurs	18	2 334 918	5 025 800	4 080 310			4 080 310	
Autres	19	1 074 205	3 476 300	1 135 727			1 135 727	
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenaires commerciaux	20							
Effet net des opérations de restructuration	21							
	22	19 132 106	13 616 000	7 516 190		110 486	7 626 676	
	23	155 667 662	148 947 400	149 239 531		5 041 501	150 659 256	

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenaires.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	Réalizations 2024		Budget 2025		Réalizations 2025			Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenaires	
<b>Revenus</b>	24	155 667 662	148 947 400	149 239 531		5 041 501	150 659 256	
<b>Charges</b>								
Administration générale	25	10 696 923	13 656 700	12 549 483	395 160		12 944 643	
Sécurité publique	26	22 927 660	24 582 000	24 354 234	1 260 295		25 614 529	
Transport	27	20 795 078	21 958 900	21 869 120	10 321 817		32 190 937	
Hygiène du milieu	28	22 905 068	23 376 900	21 010 685	9 101 979		27 854 467	
Santé et bien-être	29	6 021 970						
Aménagement, urbanisme et développement	30	6 151 742	6 820 500	6 598 037	52 939		6 638 777	
Loisirs et culture	31	18 566 862	19 873 600	19 794 555	5 158 512	5 112 311	28 713 998	
Réseau d'électricité	32							
Frais de financement	33	6 166 806	6 770 600	6 793 257		10 897	6 804 154	
Effet net des opérations de restructuration	34							
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	25 132 102	27 640 000	26 290 702 (	26 290 702)			
	36	139 364 211	144 679 200	139 260 073		5 123 208	140 761 505	
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	37	16 303 451	4 268 200	9 979 458		(81 707)	9 897 751	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenaires.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

(en dollars)

	Réalizations 2024		Budget 2025		Réalizations 2025		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>							
Moins : revenus d'investissement	1	16 303 451	4 268 200	9 979 458	(81 707)	9 897 751	
	2	( 19 132 106)	( 13 616 000)	( 7 516 190)	( 110 486)	( 7 626 676)	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	( 2 828 655)	( 9 347 800)	2 463 268	( 192 193)	2 271 075	
<b>CONCLINATION À DES FINS FISCALES</b>							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>							
Amortissement	4	25 132 102	27 640 000	26 290 702	280 667	26 571 369	
Produit de cession	5	79 739	15 000	103 472		103 472	
(Gain) perte sur cession	6	(28 313)	(15 000)	77 294		77 294	
Réduction de valeur / Reclassement	7						
	8	25 183 528	27 640 000	26 471 468	280 667	26 752 135	
<b>Propriétés destinées à la revente</b>							
Coût des propriétés vendues	9	628 254					
Réduction de valeur / Reclassement	10						
	11	628 254					
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>							
Remboursement ou produit de cession	12	513 690		434 199		434 199	
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13						
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	95 805		24 426		24 426	
	15	609 495		458 625		458 625	
<b>Financement</b>							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	235 232	641 900	355 050		355 050	
Remboursement de la dette à long terme	17	( 11 851 823)	( 11 229 100)	( 11 229 426)	( 57 450)	( 11 286 876)	
	18	( 11 616 591)	( 10 587 200)	( 10 874 376)	( 57 450)	( 10 931 826)	
<b>Affectations</b>							
Activités d'investissement	19	( 3 998 353)	( 3 569 900)	( 1 642 957)	( 322 055)	( 1 965 012)	
Excédent (déficit) accumulé	20	100 788			11 718	11 718	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	21	1 287 900	1 450 500	1 393 000		1 393 000	
Réserves financières et fonds réservés	22	(5 848 156)	(5 257 900)	(7 197 293)		(7 197 293)	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	97 578	(327 700)	122 175		122 175	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24						
	25	(8 360 243)	(7 705 000)	(7 325 075)	(310 337)	(7 635 412)	
	26	6 444 443	9 347 800	8 730 642	(87 120)	8 643 522	
	27	3 615 788		11 193 910	(279 313)	10 914 597	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>							

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

(en dollars)

	Réalizations 2024		Réalizations 2025		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	19 132 106	7 516 190	110 486	7 626 676
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	203 351)	155 449)	(	155 449)
Sécurité publique	3 (	1 198 896)	1 178 090)	(	1 178 090)
Transport	4 (	16 495 461)	13 377 582)	(	13 377 582)
Hygiène du milieu	5 (	16 275 309)	5 593 802)	(	5 593 802)
Santé et bien-être	6 (	)	)	(	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	5 755 444)	193 800)	(	193 800)
Loisirs et culture	8 (	5 469 264)	5 847 334)	452 407)	6 299 741)
Réseau d'électricité	9 (	)	)	(	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)	15 366)	15 366)
	11 (	45 397 725)	26 346 057)	467 773)	26 813 830)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Acquisition	12 (	)	)	(	)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Émission ou acquisition	13 (	657 683)	467 870)	(	467 870)
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	14 808 968	9 130 050		9 130 050
<b>Affectations</b>					
Activités de fonctionnement	15	3 998 353	1 642 957	322 055	1 965 012
Excédent accumulé	16	1 294 296	141 000	35 232	176 232
Excédent de fonctionnement non affecté	17	1 051 395	167 194		167 194
Excédent de fonctionnement affecté	18	3 524 249	5 688 381		5 688 381
Réserves financières et fonds réservés	19	9 868 293	7 639 532	357 287	7 996 819
	20	(21 378 147)	(10 044 345)	(110 486)	(10 154 831)
	21	(2 246 041)	(2 528 155)		(2 528 155)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>					

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2024		2025		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	35 140 745	43 595 452	388 770	43 984 222	
Débiteurs (note 5)	50 785 348	53 956 989	413 916	54 159 840	
Prêts (note 6)	1 085 866	1 039 372		1 039 372	
Placements de portefeuille (note 7)	36 705 400	37 614 538	5 200	37 619 738	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)					
Autres actifs financiers (note 8)	123 717 359	136 206 351	807 886	136 803 172	
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)					
Emprunts temporaires (note 9)					
Créditeurs et charges à payer (note 10)	46 158 543	43 146 427	321 260	43 256 622	
Revenus reportés (note 11)	20 432 551	24 451 583	716 469	25 168 052	
Dettes à long terme (note 12)	161 021 349	162 595 011	254 050	162 849 061	
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	3 711 000	3 263 000		3 263 000	
Autres passifs (note 14)					
	231 323 443	233 456 021	1 291 779	234 536 735	
	(107 606 084)	(97 249 670)	(483 893)	(97 733 563)	
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>					
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	493 919 785	493 794 374	1 503 440	495 297 814	
Propriétés destinées à la revente (note 16)	655 061	655 061		655 061	
Stocks de fournitures	42 980	41 370		41 370	
Actifs incorporels achetés (note 17)			15 366	15 366	
Autres actifs non financiers (note 18)	509 118	259 183	76 355	335 538	
	495 126 944	494 749 988	1 595 161	496 345 149	
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	7 394 036	17 241 764	(154 002)	17 087 762	
Excédent de fonctionnement affecté	11 443 626	11 713 948		11 713 948	
Réserves financières et fonds réservés	20 266 383	21 149 961		21 149 961	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	1 793 570	(1 958 625)	)	(1 958 625)	
Financement des investissements en cours	6 336 668	3 808 513		3 808 513	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	343 873 717	345 544 757	1 265 270	346 810 027	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés					
	387 520 860	397 500 318	1 111 268	398 611 586	
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès					
entreprise Québec	1	221 500	202 819	202 819	202 817
Autre	2	40 115 200	39 009 603	41 892 889	39 771 653
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès					
entreprise Québec	3	87 800	67 242	67 242	49 141
Autres	4	14 870 600	13 010 385	13 512 111	11 666 301
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	3 357 800	3 006 675	3 006 675	2 679 221
Autres biens et services	8	42 991 600	42 102 156	40 184 942	40 124 127
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme					
à la charge					
De l'organisme municipal	9	6 508 300	6 253 458	6 264 355	5 701 359
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec					
et ses entreprises	11	171 200	171 231	171 231	185 309
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	91 100	368 568	368 568	291 902
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	4 578 000	4 717 584	4 459 654	4 148 545
Transferts	15	90 000	59 224	59 224	6 131 358
Autres	16	5 000	5 000	5 000	5 000
Autres					
Transferts	17	3 845 100	3 947 710	3 947 710	3 842 687
Autres	18				
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19	27 640 000	26 290 702	26 571 369	25 329 128
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
▪ Propriétés destinées à la revente	21.1				628 254
▪ Réclamations dommages-intérêts	21.2	75 000	5 128	5 128	(214 258)
▪ Autres	21.3	31 000	42 588	42 588	47 913
	22	144 679 200	139 260 073	140 761 505	140 590 457

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>RÉSULTATS</b>		
<b>Revenus</b>		
Revenus sur les placements de portefeuille	1	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2	60 165
Autres revenus	3	14 012
	4	60 165
<b>Charges</b>		
Créances douteuses sur prêts et placements de portefeuille		
Radiation	5	
Variation de la provision pour moins-value	6	12 124
Autres créances douteuses	7	
	8	12 124
Autres charges	9	14 012
	10	12 124
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	11	48 041
<b>SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE</b>		
<b>Actifs</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	1 643 512
Placements de portefeuille	13	
Débiteurs	14	37 954
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	822 322
Provision pour moins-value	16	( 456 904)
	17	365 418
	18	2 046 884
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer	19	
Revenus reportés	20	
Dette à long terme	21	2 266 892
	22	2 266 892
<b>Solde du Fonds local d'investissement</b>	23	(220 008)
<b>VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>		
Libres	24	1 643 512
Supportant les engagements de prêts	25	
Supportant les garanties de prêts	26	
	27	1 643 512

**Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu**

Les prêts aux entreprises portent intérêt à des taux qui varient de 3 % à 8,3 % et viennent à échéance de 2026 à 2030. Les encaissements relatifs à ces prêts au cours des prochains exercices sont les suivants :

2026	-	42 586 \$
2027	-	0 \$
2028	-	28 504 \$
2029	-	100 055 \$
2030	-	194 273 \$

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Note sur la dette à long terme**

La dette à long terme ne porte pas intérêt et est remboursable au plus tard en 2030 pour un montant de 1 746 942 \$ et en 2032 pour un montant de 519 950 \$.

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

**Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts**

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>RÉSULTATS</b>			
<b>Revenus</b>			
Revenus sur les placements de portefeuille	1		
Revenus sur les prêts aux entreprises	2	23 632	20 459
Autres revenus	3		
	4	23 632	20 459
<b>Charges</b>			
Créances douteuses sur prêts			
Radiation	5		
Variation de la provision pour moins-value	6	86	
Autres créances douteuses	7		
	8	86	
Intérêts sur la dette à long terme	9	6 888	2 174
Autres charges	10		
	11	6 974	2 174
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	12	16 658	18 285
<b>SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE</b>			
<b>Actifs</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	129 364	16 227
Placements de portefeuille	14		
Débiteurs	15	10 657	6 053
Prêts aux entreprises	16	487 090	408 088
Provision pour moins-value	17	( 85)	( )
	18	487 005	408 088
	19	627 026	430 368
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	20		
Revenus reportés	21		
Dette à long terme	22	290 000	110 000
	23	290 000	110 000
<b>Solde du Fonds local de solidarité</b>			
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	24		
Excédent (déficit) non affecté	25	337 026	320 368
	26	337 026	320 368
<b>VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>			
Libres	27	129 364	16 227
Supportant les engagements de prêts	28		
	29	129 364	16 227

**Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu**

Les prêts aux entreprises portent intérêt à des taux qui varient de 5,5 % à 8,3 % et viennent à échéance de 2026 à 2030. Les encaissements relatifs à ces prêts au cours des prochains exercices sont les suivants :

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

2026	-	11 773 \$
2027	-	0 \$
2028	-	121 220 \$
2029	-	80 044 \$
2030	-	273 968 \$

**Note sur la dette à long terme**

La dette à long terme porte intérêt au taux de 4 % et ne comporte pas de date d'échéance de remboursement.

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	17 087 762	7 566 297
Excédent de fonctionnement affecté	2	11 713 948	11 443 626
Réserves financières et fonds réservés	3	21 149 961	20 266 383
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	1 958 625)(	1 793 570)
Financement des investissements en cours	5	3 808 513	6 336 668
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	346 810 027	344 894 431
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	398 611 586	388 713 835
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	17 241 764	7 394 036
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	(154 002)	172 261
	11	17 087 762	7 566 297
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Surplus affectés à l'exercice suivant - fonctionnement	12.1	1 504 600	1 554 000
▪ Surplus affectés à l'exercice suivant - investissements	12.2	2 209 348	1 820 542
▪ Acquisition de terrains autres que boisés	12.3	8 000 000	8 000 000
▪ Promotion résidentielle	12.4		69 084
	13	11 713 948	11 443 626
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪	14.1		
	15		
	16	11 713 948	11 443 626

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>			
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Réserves financières - Administration municipale			
Service de l'eau	17		
Autres			
▪ Urgence et imprévu	18.1	1 080 974	1 052 864
▪ Assainissement des eaux	18.2	1 863 906	1 619 558
▪ Transport collectif	18.3	1 936 136	2 000 000
▪ Maintien et plantation de boisés	18.4	7 163 602	5 922 951
	19	12 044 618	10 595 373
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
Service de l'eau	20		
Autres			
▪	21.1		
	22		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	23	6 954 460	7 581 671
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	25	19 381	22 672
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Montant non réservé			
Administration municipale	27	269 292	268 057
Organismes contrôlés et partenariats	28		
Fonds local d'investissement	29	1 681 466	1 465 250
Fonds local de solidarité	30	140 021	22 281
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31		235 148
Autres			
▪ Filiation	32.1	40 723	75 931
	33	9 105 343	9 671 010
	34	21 149 961	20 266 383

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	35 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	36 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	37 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	38 (	)(
Autres	39 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	40 (	)(
	41 (	)(
Assainissement des sites contaminés	42 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	43 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	44 (	)(
Autres		
▪	45.1 (	)(
	46 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	47 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(
Autres		
▪	49.1 (	)(
	50 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	52 (	796 186)( 921 481)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	53 (	2 556 892)( 2 376 892)
Autres		
▪ Dette à long terme liée au Filaction	54.1 (	12 174)( 15 000)
	55 (	3 365 252)( 3 313 373)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	56	739 036 861 211
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	57	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	58	655 417 643 592
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	59	12 174 15 000
Autres		
▪	60.1	
	61	1 406 627 1 519 803
	62 (	1 958 625)( 1 793 570)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	63 7 441 962	8 311 223
Investissements à financer	64 ( 3 633 449)(	1 974 555)
	65 3 808 513	6 336 668
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	66 495 313 180	495 251 485
Propriétés destinées à la revente	67 655 061	655 061
Prêts	68 1 039 372	1 085 866
Placements de portefeuille à titre d'investissement	69 405 356	349 616
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	70	
	71 497 412 969	497 342 028
Ajustements aux éléments d'actif	72 (667 592)	(658 592)
	73 496 745 377	496 683 436
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	74 ( 162 849 061)(	161 332 849)
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 ( 1 198 055)(	1 331 543)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76 10 746 000	7 561 500
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77 2 569 066	2 391 892
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78 796 700	921 995
	79 ( 149 935 350)(	151 789 005)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80 ( )	)
	81 ( 149 935 350)(	151 789 005)
	82 346 810 027	344 894 431

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

La Ville de Mirabel parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le régime de retraite à prestations déterminées offert à l'ensemble des salariés est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur le salaire gagné chaque année (pour le groupe des cadres, ce salaire est indexé).

En bref, le Régime est à prestations déterminées. Les cotisations salariales des participants et de l'employeur ainsi que la rente viagère, la prestation de raccordement varient selon le groupe d'employés (policier, cadre, manuel, bureau). Le salaire final correspond au salaire annuel moyen des trois années les mieux rémunérées de service du participant (salaire indexé pour le groupe des cadres). La dernière évaluation actuarielle était au 31 décembre 2024.

Finalement, en vertu de la Loi RRSMD, le financement des régimes municipaux est dorénavant effectué par le biais de deux volets distincts : un volet pour le service avant le 1er janvier 2014 et un volet pour le service à compter du 1er janvier 2014.

De plus, la Ville offre actuellement aux retraités et futurs retraités faisant partie du groupe des cadres des avantages complémentaires de retraite (Programme supplémentaire) de type prestations déterminées. La date de la plus récente évaluation actuarielle est le 31 décembre 2024 pour le Programme supplémentaire.

	2025	2024
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (1 001 000)	(1 372 000)
Charge de l'exercice	4 ( 3 178 000)(	2 679 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 3 670 000	3 050 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (509 000)	(1 001 000)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 134 080 000	124 760 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 141 956 000)(	129 570 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (7 876 000)	(4 810 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 7 367 000	3 809 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (509 000)	(1 001 000)
Provision pour moins-value	12 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (509 000)	(1 001 000)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	124 760 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	129 570 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	4 810 000)
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	5 822 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	5 303 000
Cotisations salariales des employés	20	5 822 000
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	21 (	2 895 000)
	22 (	)
	23	2 408 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	297 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	2 633 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	7 220 000
Rendement espéré des actifs	32 (	7 174 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	46 000
Charge de l'exercice	34	2 679 000
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	2 338 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	7 174 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(4 836 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	672 000
Prestations versées au cours de l'exercice	39	5 776 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	126 121 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	208 000
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	7 728 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	9 135 000
DMERCA du nouveau volet (en années)	45	16
DMERCA de l'ancien volet (en années)	46	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet (en années)	47	29

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

		2025	2024
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,86 %	5,87 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,88 %	5,85 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	3,35 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,10 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	3
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

La Ville offre actuellement aux retraités et futurs retraités faisant partie du groupe des cadres des avantages complémentaires de retraite (Régime d'assurance collective, Plan d'incitation et de reconnaissance (volet 1 et volet 2)) de type prestations déterminées.

Le régime comprend de l'assurance vie pour les retraités et leurs personnes à charge, de l'assurance décès et mutilation accidentels pour les retraités et des prestations de soins de santé pour les retraités et leurs personnes à charge. Les protections se terminent lorsque le retraité atteint l'âge de 65 ans. La Ville paie 100 % des primes pour les retraités et les personnes à charge, et ce, pour toutes les protections.

La date de la plus récente évaluation actuarielle est le 31 décembre 2023 pour le Régime d'assurance collective. La date de la plus récente évaluation actuarielle est le 31 décembre 2025 pour le volet 1 et volet 2. Le programme d'incitation et de reconnaissance prévoit le versement de prestations basées sur l'âge et les années de service à la retraite.

	2025	2024
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (2 710 000)	(2 849 000)
Charge de l'exercice	56 ( 177 000)(	3 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 133 000	142 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (2 754 000)	(2 710 000)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ( 1 987 000)(	1 927 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (1 987 000)	(1 927 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (767 000)	(783 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (2 754 000)	(2 710 000)
Provision pour moins-value	64 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (2 754 000)	(2 710 000)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ( 1 987 000)(	1 927 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ( 1 987 000)(	1 927 000)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	2025	2024
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 165 000	159 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71 9 000	
	72 174 000	159 000
Cotisations salariales des employés	73 ( )	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ( )	( )
	75 174 000	159 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (70 000)	(238 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79 (9 000)	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 95 000	(79 000)
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 82 000	82 000
Rendement espéré des actifs	84 ( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 82 000	82 000
Charge de l'exercice	86 177 000	3 000
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 63 000	20 000
Prestations versées au cours de l'exercice	91 133 000	142 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (en années, moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 14	15
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 4,20 %	4,20 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 5,80 %	5,95 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 4,15 %	4,15 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2039	2039
Autres hypothèses économiques	103.1	
▪		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	2025	2024
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 \_\_\_\_\_ 2

**Description des régimes et autres renseignements**

La Ville de Mirabel contribue à un régime volontaire d'épargne retraite pour les pompiers à temps partiel. Elle contribue un montant équivalent à ce que l'employé verse jusqu'à un maximum de 2,75 % du salaire horaire gagné.

La Ville de Mirabel contribue également à ce régime, pour un employé professionnel à contrat, correspondant à un montant équivalent à la part de l'employé, jusqu'à concurrence de 9 %.

La Régie contribue au REER des employés permanents à la hauteur de la cotisation de l'employé, jusqu'à un maximum de 5 % du salaire brut de l'employé.

	2025	2024
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	119 182
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	6 002
Autres régimes	115	4 508
	116	125 184
		92 428

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

	2025	2024
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	11
		11

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec (anciennement la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	30 725	30 138
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	104 194	99 953
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	19 840	22 277
	121	124 034	122 230

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>TAXES</b>				
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	65 777 600	67 035 118	67 035 118
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	12 789 100	13 020 055	13 020 055
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	78 566 700	80 055 173	80 055 173
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	8 307 600	8 550 824	8 550 824
Égout	13			7 270 493
Traitement des eaux usées	14	838 600	831 083	831 083
Matières résiduelles	15	7 400	22 845	22 845
Transport collectif - Taxe sur l'immatriculation	16			4 435
Autres				
▪ Tarifs	17.1	15 200	14 925	14 925
▪ Entretien des fossés	17.2	42 500		15 225
▪ Enlèvement de la neige	17.3			
Centres d'urgence 9-1-1	18	428 200	463 512	463 512
Service de la dette	19	4 115 800	3 799 363	3 799 363
Pouvoir général de taxation	20			4 042 630
Activités de fonctionnement	21			
Activités d'investissement	22		38 250	38 250
	23	13 755 300	13 720 802	13 720 802
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	24			
Autres	25			
	26			
	27	13 755 300	13 720 802	13 720 802
	28	92 322 000	93 775 975	93 775 975
				86 920 804

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	29	3 300	3 256	2 726
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	30			
Compensations pour les terres publiques	31			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	244 400	243 693	103 423
Cégeps et universités	33	6 400	6 415	6 185
Écoles primaires et secondaires	34	765 400	930 854	636 534
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	35			
	36	1 019 500	1 184 218	748 868
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	37	2 536 200	2 533 405	2 404 328
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38	1 500	1 641	1 555
Taxes d'affaires	39			
	40	2 537 700	2 535 046	2 405 883
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	41			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
	43			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	44			
Autres	45			
	46			
	47	3 557 200	3 719 264	3 154 751

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	48			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	49	273 100	200 007	200 007
Sécurité incendie				
Premiers répondants	50			
Autres	51			
Sécurité civile	52			
Autres	53		82 088	82 088
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	54	37 800	40 735	40 735
Enlèvement de la neige	55			
Autres	56			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57			
Transport adapté	58			
Transport scolaire	59			
Autres	60			
Transport aérien	61			
Transport par eau	62			
Autres	63			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64	148 700	33 947	33 947
Réseau de distribution de l'eau potable	65	56 500	62 196	62 196
Traitement des eaux usées	66	53 700	3 685	3 685
Réseaux d'égout	67	217 900	95 196	95 196
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69	700 000	796 431	796 431
Tri et conditionnement	70			
Autres	71			
Autres	72			
Cours d'eau	73		1 929	1 929
Protection de l'environnement	74	394 600	38 418	38 418
Autres	75			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	76			6 021 970
Autres	77			
Sécurité du revenu	78			
Autres	79			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	80	59 000		14 059
Rénovation urbaine	81	80 000	173 103	173 103
Promotion et développement économique	82	945 600	742 375	742 375
Autres	83			527 990
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	84	38 900	34 944	40 372
Activités culturelles				
Bibliothèques	85	191 100	181 216	181 216
Autres	86	81 900	17 702	17 702
<b>Réseau d'électricité</b>	87			
	88	3 278 800	2 503 972	2 509 400
				8 718 224

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	89			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	90	330 000		
Sécurité incendie				
Premiers répondants	91			
Autres	92			
Sécurité civile	93			
Autres	94			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	95		11 885	11 885
Enlèvement de la neige	96			
Autres	97			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	98			
Transport adapté	99			
Transport scolaire	100			
Autres	101			
Transport aérien	102			
Transport par eau	103			
Autres	104			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105	1 317 300	1 770 400	898 200
Réseau de distribution de l'eau potable	106		4 600	4 600
Traitement des eaux usées	107	625 100		
Réseaux d'égout	108	593 800	4 600	4 600
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	109			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	110			
Tri et conditionnement	111			
Autres	112			
Autres	113			
Cours d'eau	114			
Protection de l'environnement	115			
Autres	116			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	117			
Autres	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	125	1 800 000	18 485	128 971
Activités culturelles				21 860
Bibliothèques	126			
Autres	127			
<b>Réseau d'électricité</b>	128			
	129	4 666 200	1 809 970	1 920 456
				13 760 145

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	130			
Péréquation	131			
Neutralité	132			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	133	153 100	153 143	153 143
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	134	1 670 400	2 523 827	2 523 827
Fonds de développement des territoires	135			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	136			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	137	4 612 900	4 612 091	4 612 091
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC	138	900 000	913 699	913 699
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	139			714 312
Autres	140	7 336 400	8 202 760	8 202 760
	141	15 281 400	12 516 702	12 632 616
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>		<b>15 281 400</b>	<b>12 516 702</b>	<b>12 632 616</b>
				<b>28 520 841</b>

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffes et application de la loi	142	2 800	5 272	2 783
Évaluation	143			
Autres	144			
	145	2 800	5 272	2 783
<b>Sécurité publique</b>				
Police	146	2 721 700	2 710 696	2 586 598
Sécurité incendie				
Premiers répondants	147			
Autres	148	215 000	288 273	216 702
Sécurité civile	149			
Autres	150			
	151	2 936 700	2 998 969	2 803 300
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	152	9 400	10 270	8 904
Enlèvement de la neige	153	17 200	17 058	16 533
Autres	154			
Transport collectif	155			
Autres	156			
	157	26 600	27 328	25 437
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158	2 000	2 000	2 000
Réseau de distribution de l'eau potable	159			
Traitement des eaux usées	160			
Réseaux d'égout	161			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	162	700	650	632
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	163			
Tri et conditionnement	164			
Autres	165			
Autres	166			
Cours d'eau	167			
Protection de l'environnement	168			
Autres	169			
	170	2 700	2 650	2 632

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	171			
Autres	172			
Autres	173			
	174			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	175			
Rénovation urbaine	176			
Promotion et développement économique	177			
Autres	178			
	179			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	180			
Activités culturelles				
Bibliothèques	181			
Autres	182			
	183			
<b>Réseau d'électricité</b>	184			
	185	2 968 800	3 034 219	3 034 219
				2 834 152

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	186			
Évaluation	187	1 000	697	663
Autres	188	1 015 700	1 092 226	1 230 930
	189	1 016 700	1 092 923	1 231 593
<b>Sécurité publique</b>				
Police	190	426 100	617 992	505 985
Sécurité incendie				
Premiers répondants	191			
Autres	192			
Sécurité civile	193			
Autres	194			
	195	426 100	617 992	505 985
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	196	138 300	101 550	93 086
Enlèvement de la neige	197	369 500	371 578	374 306
Autres	198	10 000	3 726	25 463
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	199			
Transport adapté	200			
Transport scolaire	201			
Autres	202			
Autres	203			
	204	517 800	476 854	492 855
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	205			
Réseau de distribution de l'eau potable	206	50 000	116 659	146 402
Traitement des eaux usées	207	1 400 400	1 511 216	1 496 575
Réseaux d'égout	208	55 300	121 608	184 802
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	209			
Matières recyclables	210			
Autres	211			
Cours d'eau	212			
Protection de l'environnement	213			
Autres	214		25	25
	215	1 505 700	1 749 508	1 827 779

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	216			
Autres	217			
Sécurité du revenu	218			
Autres	219			
	220			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	221	94 600	71 300	71 300
Rénovation urbaine	222			
Promotion et développement économique	223	79 100	11 318	11 318
Autres	224			5 871
	225	173 700	82 618	82 618
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	226	2 143 600	2 130 784	3 411 939
Activités culturelles				
Bibliothèques	227	18 300	27 101	27 101
Autres	228	317 400	372 083	372 083
	229	2 479 300	2 529 968	3 811 123
<b>Réseau d'électricité</b>	230			
	231	6 119 300	6 549 863	7 831 018
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	232	9 088 100	9 584 082	10 865 237
				7 648 093
				10 482 245

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	233	855 500	881 631	930 964
Droits de mutation immobilière	234	11 750 000	15 043 003	11 527 687
Droits sur les carrières et sablières	235	987 700	957 794	2 627 986
Autres	236			
	237	13 593 200	16 882 428	15 086 637
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	238	3 187 600	3 256 956	2 982 620
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	239	1 000 000	1 415 004	1 646 418
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	240	2 171 000	2 125 944	3 416 605
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241	15 000	(77 294)	30 706
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243			625 000
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244			
Contributions des promoteurs	245	5 025 800	4 080 310	2 334 918
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246			
Contributions des organismes municipaux	247	102 800	90 731	65 335
Autres contributions				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	248			
Autres	249	1 733 100	735 374	900 752
Redevances réglementaires	250			
Autres	251	1 870 200	1 134 055	741 249
	252	8 746 900	5 963 176	4 697 960
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	253			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2025		Réalizations 2025		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>						
1	1 967 600	1 415 324	2 656	1 417 980	1 417 980	1 377 874
2	2 731 700	2 576 273	3 687	2 579 960	2 579 960	1 930 558
3	3 159 100	3 305 627	9 614	3 315 241	3 315 241	2 632 153
4	553 000	903 748		903 748	903 748	465 710
5	1 418 900	1 310 103	1 722	1 311 825	1 311 825	1 232 060
Autres						
6.1	3 826 400	3 038 408	377 481	3 415 889	3 415 889	3 446 292
7	13 656 700	12 549 483	395 160	12 944 643	12 944 643	11 084 647
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
8	16 101 300	15 850 836	754 766	16 605 602	16 605 602	15 030 471
Sécurité incendie						
9						
Premiers répondants						
10	7 870 200	7 934 301	502 353	8 436 654	8 436 654	8 341 797
Autres						
11						
Sécurité civile						
12	610 500	569 097	3 176	572 273	572 273	685 653
Autres						
13	24 582 000	24 354 234	1 260 295	25 614 529	25 614 529	24 057 921
<b>TRANSPORT</b>						
Réseau routier						
14	7 673 700	7 761 350	9 220 147	16 981 497	16 981 497	16 430 378
Voirie municipale						
15	8 030 800	8 068 278	130 785	8 199 063	8 199 063	7 656 668
Enlèvement de la neige						
16	548 700	606 009	598 239	1 204 248	1 204 248	1 003 272
Éclairage des rues						
17	346 500	311 741	296 621	608 362	608 362	640 110
Circulation et stationnement						
Transport collectif						
18	2 716 800	2 716 819		2 716 819	2 716 819	2 563 037
Transport en commun						
19						
Transport aérien						
20						
Transport par eau						
21	2 642 400	2 404 923	76 025	2 480 948	2 480 948	2 288 149
Autres						
22	21 958 900	21 869 120	10 321 817	32 190 937	32 190 937	30 581 614

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2025		Réalizations 2025		Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	4 877 500	3 864 997	665 387	4 530 384	4 243 603
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 233 000	1 211 767	2 406 010	3 617 777	3 461 617
Traitement des eaux usées	25	2 893 700	2 748 041	1 129 469	3 877 510	3 782 045
Réseaux d'égout	26	1 681 900	1 254 135	4 787 422	6 041 557	5 933 593
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	2 061 000	1 913 783	3 873	1 917 656	2 165 464
Élimination	28	1 564 200	1 481 200		1 481 200	1 444 236
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	1 693 600	1 417 979	12 148	1 430 127	1 602 536
Tri et conditionnement	30					906 227
Matières organiques						
Collecte et transport	31	1 947 200	1 986 155	47 830	2 033 985	2 755 339
Traitement	32	655 700	574 662		574 662	1 337 400
Matériaux secs	33	930 200	1 041 122		1 041 122	1 026 880
Autres	34	180 300	246 291		246 291	178 074
Plan de gestion	35					
Autres	36	18 400	8 529		8 529	12 652
Cours d'eau	37	45 900	46 252	20 046	66 298	44 710
Protection de l'environnement	38	3 594 300	3 215 772	29 794	987 369	631 335
Autres	39					
	40	23 376 900	21 010 685	9 101 979	30 112 664	29 525 711
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Habitation						
Logement social	41					6 021 970
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44					
	45					6 021 970

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2025		Réalizations 2025		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
46 Aménagement, urbanisme et zonage	2 199 600	1 808 094	19 067	1 827 161	1 827 161	1 681 479
Rénovation urbaine						
47 Biens patrimoniaux						
48 Autres biens	122 900	39 876		39 876	39 876	127 090
Promotion et développement économique						
49 Industries et commerces	2 847 700	2 976 939	33 872	3 010 811	2 998 612	2 131 279
50 Tourisme						
51 Autres	1 619 300	1 742 835		1 742 835	1 742 835	1 585 508
52 Autres	31 000	30 293		30 293	30 293	655 926
53	6 820 500	6 598 037	52 939	6 650 976	6 638 777	6 181 282
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
Activités récréatives						
54 Centres communautaires	295 600	296 454	60 191	356 645	356 645	340 488
55 Patinoires intérieures et extérieures	3 991 800	4 163 256	1 158 380	5 321 636	4 949 286	4 376 958
56 Piscines, plages et ports de plaisance	1 894 100	2 234 732	900 601	3 135 333	3 135 333	3 232 986
57 Parcs et terrains de jeux	6 683 700	6 480 585	2 233 627	8 714 212	8 082 446	7 776 401
58 Parcs régionaux					4 765 047	4 266 379
59 Expositions et foires						
60 Autres						
61	12 865 200	13 175 027	4 352 799	17 527 826	21 288 757	19 993 212
Activités culturelles						
62 Centres communautaires	4 375 200	4 258 079	664 533	4 922 612	4 922 612	4 556 735
63 Bibliothèques	2 633 200	2 361 449	141 180	2 502 629	2 502 629	2 408 795
64 Patrimoine						
Musées et centres d'exposition						
65 Autres ressources du patrimoine						
66 Autres						
67	7 008 400	6 619 528	805 713	7 425 241	7 425 241	6 965 530
68	19 873 600	19 794 555	5 158 512	24 953 067	28 713 998	26 958 742

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2025		Réalizations 2025		Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>						
69						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>						
Dette à long terme						
70	6 233 400	5 996 070		5 996 070	6 006 967	5 498 754
Intérêts						
71	446 100	428 619		428 619	428 619	387 914
Autres frais						
Autres frais de financement						
72		319 000		319 000	319 000	128 000
Avantages sociaux futurs						
73	91 100	49 568		49 568	49 568	163 902
Autres						
74	6 770 600	6 793 257		6 793 257	6 804 154	6 178 570
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>						
75						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>						
76	27 640 000	26 290 702 (	26 290 702 (	26 290 702)		

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2025**

Ville de Mirabel | 74005 |

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus <sup>1</sup>	12

## **Autres renseignements**

Questionnaire	13
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	586 029	586 029	2 663 071
Usines de traitement de l'eau potable	2	2 502 055	2 502 055	2 916 869
Usines et bassins d'épuration	3	495 127	495 127	
Conduites d'égout	4	1 364 536	1 364 536	9 292 951
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	10 427 435	10 427 435	14 207 266
Ponts, tunnels et viaducs	7	639 403	639 403	1 151 395
Systèmes d'éclairage des rues	8	42 372	42 372	338 592
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	2 782 299	2 782 299	2 644 170
Autres infrastructures	11	304 052	304 052	190 374
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	254 330	254 330	22 526
Édifices communautaires et récréatifs	14	787 732	787 732	2 169 036
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	3 587 897	3 587 897	2 530 264
Ameublement et équipement de bureau	18	135 809	135 809	301 540
Machinerie, outillage et équipement divers	19	644 580	644 580	796 076
Terrains	20	1 792 401	1 792 401	6 173 595
Autres	21		452 407	342 707
	22	26 346 057	26 798 464	45 740 432

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2025</b>	<b>Réalisations 2024</b>
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	65 326	65 326	2 331 080
Usines de traitement de l'eau potable	2	2 502 055	2 502 055	2 916 869
Usines et bassins d'épuration	3	155 982	155 982	
Conduites d'égout	4	108 332	108 332	7 721 425
Autres infrastructures	5	10 268 914	10 268 914	11 534 782
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	520 703	520 703	331 991
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8	339 145	339 145	
Conduites d'égout	9	1 256 204	1 256 204	1 571 526
Autres infrastructures	10	3 926 647	3 926 647	6 997 015
Autres immobilisations corporelles	11	7 202 749	7 655 156	12 335 744
	12	26 346 057	26 798 464	45 740 432

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité**

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	22 672		3 291	19 381
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	26 879 862	1 061 658	3 831 826	24 109 694
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	125 808 465	18 010 323	17 215 813	126 602 975
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	152 710 999	19 071 981	21 050 930	150 732 050
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	7 254 717	3 615 845	414 776	10 455 786
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	7 254 717	3 615 845	414 776	10 455 786
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	306 783		16 569	290 214
	15	7 561 500	3 615 845	431 345	10 746 000
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	658 594	8 999	1	667 592
Autres	17	1 733 299	168 175		1 901 474
	18	9 953 393	3 793 019	431 346	13 315 066
	19	162 664 392	22 865 000	21 482 276	164 047 116
Dette en cours de refinancement	20 (			(	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	162 664 392	22 865 000	21 482 276	164 047 116

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité**

		2025	2024
<b>Administration municipale</b>			
Dette à long terme	1	163 793 066	162 352 892
<b>Ajouter</b>			
Activités d'investissement à financer	2	3 633 449	1 974 555
Activités de fonctionnement à financer	3		
Dette en cours de refinancement	4		
Autres			
▪	5.1		
<b>Déduire</b>			
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme			
Excédent accumulé			
Fonds d'amortissement	6		
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	19 381	22 672
Débiteurs	8	10 455 786	7 254 717
Autres montants	9		
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	7 441 962	8 311 223
Autres			
▪ Débiteurs encaissés non appliqués remb de la dette	11.1	290 214	306 783
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	149 219 172	148 432 052
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>			
Endettement net à long terme	13	254 050	311 500
Endettement net à long terme	14	149 473 222	148 743 552
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>			
Municipalité régionale de comté	15		
Communauté métropolitaine	16	1 900 026	1 261 022
Autres organismes	17	12 673 000	11 759 000
Endettement total net à long terme	18	164 046 248	161 763 574
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19		
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20		
	21		
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	164 046 248	161 763 574
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24		
Endettement total net à long terme lié au programme <i>ÉcoÉnergie 360</i> (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	25		

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
<b>Administration générale</b>				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	2 716 800	2 716 819	2 716 819
Autres	10			2 563 037
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	1 619 300	1 742 835	1 742 835
Autres	21			1 585 508
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	241 900	257 930	
Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	4 578 000	4 717 584	4 459 654
				4 148 545

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

*Non audité*

		2025	2024
<b>Rémunération</b>	1		
<b>Charges sociales</b>	2		
<b>Biens et services</b>	3	26 346 057	45 068 634
<b>Frais de financement</b>	4		329 091
<b>Autres</b>	5		
	6	26 346 057	45 397 725

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

<b>Non audité</b>	<b>Effectifs personnes/ année<sup>2</sup></b>	<b>Semaine normale (heures)</b>	<b>Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice</b>	<b>Rémunération (dollars)</b>	<b>Charges sociales (dollars)</b>	<b>Total <sup>1</sup> (dollars)</b>
<b>Administration municipale</b>						
1 Cadres et contremaîtres	70,67	35,00	134 676,00	8 350 572	3 279 347	11 629 919
2 Professionnels	23,11	35,00	42 066,00	1 850 515	613 057	2 463 572
3 Cols blancs	141,37	32,50	247 042,00	8 439 752	2 731 642	11 171 394
4 Cols bleus	134,93	40,00	271 181,00	8 289 841	2 768 111	11 057 952
5 Policiers	81,11	36,60	155 042,00	8 350 662	2 616 766	10 967 428
6 Pompiers	44,34	35,00	96 833,00	3 065 561	887 943	3 953 504
7 Conducteurs et opérateurs (transport en commun)						
8	495,53		946 840,00	38 346 903	12 896 866	51 243 769
9	11,00			865 519	180 761	1 046 280
10	506,53			39 212 422	13 077 627	52 290 049

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

	Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
	Fonctionnement	Investissement			
1					
Transport en commun					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	33 947	581 947	1 188 453		1 804 347
Réseau de distribution de l'eau potable	51 119	1 512	14 165		66 796
Traitement des eaux usées	3 685				3 685
Réseaux d'égout	84 120	1 512	14 164		99 796
Autres	10 502 692	30 370	9 016		10 542 078
7	10 675 563	615 341	1 225 798		12 516 702

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

**Non audité**

		2025	2024
<b>Administration générale</b>			
Greffé et application de la loi	1	13 137	9 224
Évaluation	2		
Autres	3	61 489	48 102
	4	74 626	57 326
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5	137 528	96 713
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	124 088	128 806
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	261 616	225 519
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	3 155 433	2 826 662
Enlèvement de la neige	12	12 999	15 743
Autres	13	118 690	92 974
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	3 287 122	2 935 379
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	112 190	146 275
Réseau de distribution de l'eau potable	18	316 387	301 477
Traitement des eaux usées	19	209 978	192 499
Réseaux d'égout	20	606 576	566 881
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21	1 856	6 009
Matières recyclables	22	3 756	11 495
Autres	23		
Cours d'eau	24	775	893
Protection de l'environnement	25	5 396	5 290
Autres	26		
	27	1 256 914	1 230 819
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	231 083	26 284
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35	14 925	12 233
Autres	36		
	37	246 008	38 517
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	38	1 551 194	1 564 443
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	12 407	7 724
Autres	40	103 370	107 079
	41	1 666 971	1 679 246
<b>Réseau d'électricité</b>			
	42		
	43	6 793 257	6 166 806

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**  
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Charbonneau Patrick	1.1	Maire	113 864	11 084	9 500
Bélanger David	1.2	Conseiller	4 628	1 951	
Bélanger Francois	1.3	Maire	85 020	18 343	
Charbonneau Vincent	1.4	Conseiller	4 628	1 951	
Charles Francine	1.5	Conseiller	45 834	18 343	
Charron Robert	1.6	Conseiller	51 493	20 294	
Coursol Guylaine	1.7	Conseiller	43 444	18 343	
De Castro Rebelo Patrick	1.8	Conseiller	4 628	1 951	
Gagné Derganc Émilie	1.9	Conseiller	48 072	20 294	
Gauthier Isabelle	1.10	Conseiller	48 603	20 294	
Hamel Sébastien	1.11	Conseiller	4 628	1 951	
Laurin Marc	1.12	Conseiller	43 758	18 343	
Michel Lauzon	1.13	Conseiller	43 444	18 343	
Maréchal Catherine	1.14	Conseiller	48 072	20 294	
Morin Caroline	1.15	Conseiller	4 628	1 951	
Therrien Roxanne	1.16	Maire	59 591	20 294	
Verdier Marie-Ève	1.17	Conseiller	4 628	1 951	
	2		658 963	215 975	9 500

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

<i>Non audité</i>		<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1			22 000 000 \$
<b>Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement</b>				
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025	3			2 963 180 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :				
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5			\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6			38 346 \$
Ligne 3 : Autres revenus	7			\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8			\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9			12 124 \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10			\$
Ligne 9 : Autres charges	11			\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12			1 470 448 \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13			\$
Ligne 14 : Débiteurs	14			34 461 \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15			446 213 \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16			426 373 \$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17			\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18			\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19			1 746 942 \$
Ligne 24 : Libres	20			1 470 448 \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21			\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22			\$
Montant des pardons de prêts constatés				
Solde cumulatif au début de l'exercice	23			3 078 472 \$
Constatés au cours de l'exercice	24			\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25			3 078 472 \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	44		\$
Constatés au cours de l'exercice	45		\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	46		\$

**Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement**

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 47
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025
- 48 601 023 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 49
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2025
- 50 3 354 330 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 51
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025
- 52 \_\_\_\_\_ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

53

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

54 \_\_\_\_\_ 34 926 \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

R.2393 : 4 825 \$

R.2283 : 30 101 \$

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

55

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

56 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- f) le pouvoir d'imposer une taxe sur l'immatriculation aux fins du financement de dépenses en matière de transport collectif en vertu de l'article 488.0.1 LCV.

57

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

58 \_\_\_\_\_ \$

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

59

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

60

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

61

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

62 \_\_\_\_\_ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

64 \_\_\_\_\_ 1 469 016 \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

PU-2377 : 872 016 \$

PU-2490 : 597 000 \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

- c) du paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

65

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

66 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.6 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

67

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

a) crédits de taxes

68 \_\_\_\_\_ 1 829 389 \$

b) autres formes d'aide

69 \_\_\_\_\_ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

70

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

71 \_\_\_\_\_ \$

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?

72

Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?

73

Si oui, indiquer le montant total crédité en 2025

74 \_\_\_\_\_ \$

12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2025

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2025

75 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2025 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 76 \_\_\_\_\_ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 77 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été
    - Systemes de sécurité 78 \$
    - Chaussées pavées - entretien préventif 79 \$
    - Chaussées pavées - entretien palliatif 80 \$
    - Chaussées en gravier - entretien préventif 81 \$
    - Chaussées en gravier - entretien palliatif 82 \$
    - Systemes de drainage 83 \$
    - Abords de routes 84 \$
    - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 85 \_\_\_\_\_ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 86 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été 87 \_\_\_\_\_ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 88 \_\_\_\_\_ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
  - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Pour les municipalités dont la population est de moins de 6 500 habitants, si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 85 et 87), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2025 (ligne 76), veuillez en fournir les explications :
- Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :
- a) Numéro de la résolution 89 \_\_\_\_\_
- b) Date d'adoption de la résolution 90 \_\_\_\_\_
14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* ? 91
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 92 \_\_\_\_\_ 1096-11-2019
- b) Date d'adoption de la résolution 93 \_\_\_\_\_ 2019-11-25

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

*Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*

- |   |    |   |
|---|----|---|
| a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) | 94 |   |
| b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)             | 95 | 2 |

*Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année*

- |  |     |   |
|--|-----|---|
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5)  | 96  | 3 |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 97  |   |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9)  | 98  |   |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10)   | 99  |   |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11)   | 100 |   |

*Normes relatives à l'enregistrement des chiens auprès de la municipalité*

- |  |     |       |
|--|-----|-------|
| h) Nombre total de chiens, peu importe le poids et le potentiel de dangerosité (art. 16) | 101 | 2 082 |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg (art. 16)                      | 102 | 744   |
| j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux (art. 16)                   | 103 | 5     |

*Règlement*

- |  |     |   |
|--|-----|---|
| k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? | 104 | <input type="checkbox"/> <span style="margin-left: 100px;"><input checked="" type="checkbox"/></span> |
|--|-----|---|

**Les questions 16 et 17 s'appliquent aux MRC seulement**

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

**Non audité****OUI**      **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1          

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2          

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3          **Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4          

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5          

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6          **La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7          

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8          **Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.****Informations additionnelles**

Nom du directeur général

9    MARIO BOILY

Adresse courriel du directeur général

10    m.boily@mirabel.ca

### ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : \_\_\_\_\_

Nom du signataire : \_\_\_\_\_

Fonction du signataire : \_\_\_\_\_

Date de transmission au Ministère : \_\_\_\_\_

Date et heure de la dernière modification : 2026-06-22 14:26